Image not found or type unknown

PV à la volé, police de mauvaise foie

Par **Efix44**, le **12/06/2020** à **17:06**

Bonjour,

Je viens de recevoir un PV à la volé mentionnant une infraction lié à un dépassement pour lequel je me serais rabattu dangeureusement.

Les circonstances sont bien plus complexes et la personne réellement en faute à tenté un dépassement par la droite dans une voie d'insertion sur l'autoroute dans une zone en travaux limitée à 70km/h...

Sur le fond, le PV est clairement faux, mais bien évidemment, nous ne pouvons pas le prouver car c'est la parole de l'agent contre la nôtre...

En revanche sur la forme, quelque chose me fait tiquer. Premièrement, le lieu indiqué est imprécis puisque il est indiqué "Nationale N844, Nantes"... Qu'en pensez-vous ? Deuxièmement, le lieu est erronné puisqu'il s'agit de l'A844. Ces éléments peuvent-ils permettre d'annuler ce PV grossier... ?

Je m'inquiète car, quand même bien même le lieu est erroné, rien de concret ne nous permet de le prouver si ce n'est que notre itinéraire ne passait pas par le lieu mentionné dans le PV...

Merci d'avance pour vos retours

Par **jodelariege**, le **12/06/2020** à **20:46**

bonsoir

il semble que la RN 844 et A844 sont des bouts de la meme route/périphérique....

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés